

Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation.

Dimanche 28 avril 2024

MATIN

Cérémonie au Mémorial de l'ancienne gare de déportation de Bobigny



11 h 00 Début de la cérémonie

11 h 05 Slam écrit par les élèves de CM2 de l'école Marie Curie de Bobigny dans le cadre d'un projet pédagogique sur toute l'année mené avec l'équipe d'animation du site de l'ancienne gare de déportation et en partenariat avec l'ONACVG. Ce travail avait pour but de rendre hommage aux enfants déportés et de questionner avec les enfants les enjeux d'une commémoration pour qu'ils se les approprient.

11 h 10 Chant des Marais par le CAF

11 h 15 Témoignage de Monsieur Thierry Berkover, président national de l'association « Amis de la Fondation de la mémoire de la déportation » et dont le père a été déporté de la gare de Bobigny

11 h 20 Création musicale par Monsieur Jean-François Zygel, pianiste compositeur, professeur au Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Paris. (Monsieur Zygel souhaite dédier sa composition aux membres de sa famille qui sont partis de la gare de Bobigny).

11 h 30 Témoignage de Monsieur Henri Blotnik, membre de l'association Fonds mémoire d'Auschwitz, et dont le père a également été déporté de Bobigny.

- 11 h 35** Chant des partisans par le CAF.
- 11 h 40** Lecture du message des associations de déportés.
- 11 h 45** Discours de la SEDACM.
- 11 h 55** Dépôts de gerbes devant les stèles par les autorités (il peut être envisagé un dépôt de fleurs devant chacune des stèles par des enfants)
- Aux morts
- 11 h 55** Minute de silence
- 12 h 00** Interprétation de « la Marseillaise » par le CAF
- 12 h 05** Salut des porte-drapeaux et des invités
- 12 h 15** Fin de la cérémonie



APRES MIDI

Cérémonie au mémorial de la Shoah

- 14 h 00** Inauguration, au sein de la crypte, de l'œuvre mémorielle en hommage aux 4000 Juifs de France, morts dans les camps d'internement, fusillés, exécutés, morts en déportation dans les convois de répression durant la seconde guerre mondiale.
- 15 h 00** Fin de la cérémonie d'inauguration
- 15 h 10** arrivée de la secrétaire d'État auprès du ministre des armées, chargée des anciens combattants et de la mémoire (SEDACM) dans la cour du mémorial
- 15 h 15** « Aux champs »
mise en place de la ligne protocolaire
dépôts de gerbe :
- le Directeur du mémorial de la Shoah
 - la fondation pour la mémoire de la déportation
 - les associations (gerbe commune)
 - le conseil régional d'Île-de-France
 - la Maire de Paris
 - la SEDACM
- sonnerie aux Morts
minute de silence
rappel en point d'orgue
prière des morts
déplacement des autorités vers la crypte du mémorial de la Shoah sous la conduite du directeur du mémorial
recueillement devant la Flamme
signature du livre d'Or
simultanément, constitution du cortège par la direction de la mémoire, de la culture et des archives (DMCA)
- 15 h 45** départ de la marche silencieuse vers le mémorial des martyrs de la déportation

Cérémonie au mémorial des Martyrs de la Déportation

- 16 h 00** arrivée du cortège devant le mémorial
arrivée de la Flamme du Relais Sacré
- 16 h 10** les bannières des camps sont hissées
allumage de la vasque par la SEDACM
lecture du message des associations
interprétation du "Chant des partisans" par le CAF
lecture d'un poème
interprétation du "Chant des marais" par le CAF
lecture d'un poème
- 16 h 20** dépôts de gerbe devant le monument :

- les associations de déportés (gerbe commune)
- la gerbe des déportés
- la Maire de Paris
- la SEDACM

sonnerie aux Morts
minute de silence.
Marseillaise interprétée par le CAF

16 h 30 salut aux porte-drapeaux et départ des autorités
« Aux Champs »

16 h 45 départ pour l'Arc de Triomphe

Cérémonie à l'Arc de Triomphe

17 h 30 arrivée du président du comité de la Flamme ou de son représentant

18 h 05 départ du cortège et mise en place

18 h 10 arrivée des autorités et accueil par le président de la Flamme

18 h 15 lecture par un commissaire du comité de la Flamme de l'historique du ravivage de la Flamme

18 h 20 arrivée du gouverneur militaire de Paris

18 h 30 arrivée de la SEDACM
"honneurs" à l'emblème
montée des autorités sur la voie sacrée
dépôts de gerbe sur la tombe du Soldat Inconnu
ravivage de la Flamme
sonnerie "Aux Morts"
minute de silence
Marseillaise
départ de la SEDACM

19 h 00 "honneurs" à l'emblème
fin de la cérémonie.